Master Gestion de Patrimoine et Patrimoine Professionnel



FORMATION INITIALE



FORMATION CONTINUE



FORMATION EN ALTERNANCE

permet d'acquérir l'ensemble des connaissances et de patrimoine du chef d'entreprise. Il formera ainsi à la gestion financière, juridique et fiscale du patrimoine privé et professionnel. En deuxième année, il offre une spécialisation dans les opérations relatives à la transmission d'entreprise en mettant en nel. Cette spécialisation apporte les compétences techniques nécessaires à la réalisation de missions à forte valeur ajoutée.

professionnelles requises pour exercer l'activité :

- d'intermédiaire en assurance :
- services de paiement ;
- de conseiller en investissement financier ;
- de conseiller en investissement participatif.

Une session d'examen est organisée chaque année pour nos étudiants.

Objectifs de la formation

Le Master Entreprise. Transmission et Patrimoine (ETP) a pour objectif de former des professionnels capables de conseiller les dirigeants ou associés d'entreprise tant sur la gestion de leur patrimoine privé que professionnel. Il prévoit à ce titre une spécialisation dans les opérations de transmission d'entreprise. La place importante accordée à la finance, au droit de l'entreprise et à la fiscalité, en plus des fondamentaux de la gestion de patrimoine, permettra aux diplômés d'exercer des missions de conseil auprès des chefs d'entreprises ou des associés qui sont impliqués dans des projets de cession, de reprise ou tout simplement de développement de leur entreprise.

Perspectives professionnelles

- Conseiller en gestion de patrimoine
- Ingénieur patrimonial
- Conseiller en gestion privée
- Conseiller clientèle entreprise en banque
- Conseiller en cabinet conseil

Conditions d'accès

MASTER 1

en alternance ou en formation initiale

- Les étudiants titulaires d'une licence Gestion, AES, Droit. Economie sont recrutés en fonction des préreguis : sur test national SCORE-IAE-MESSAGE (SIM: www.iae-message.fr) et sur dossier de candidature, puis admission sur entretien.
- · L'apprentissage est vivement recommandé afin d'acquérir l'expérience professionnelle exigée par les métiers de la gestion de patrimoine.

MASTER 2

en alternance

- Tous les candidats doivent être recrutés par un cabinet de gestion de patrimoine, un cabinet conseil (expert-comptable par exemple), une banque ou un assureur sous contrat d'alternance (12 mois) pour pouvoir prétendre à l'admission en M2.
- Pour les titulaires du M1 Gestion de Patrimoine délivré par Montpellier Management, une fois le contrat d'alternance obtenu. l'accès est direct.
- Pour les candidats non titulaires du M1 Gestion de Patrimoine délivré par Montpellier Management : présélection sur dossier, au vu des diplômes (minimum Bac +4 dans la Gestion de Patrimoine ou équivalent) et du parcours universitaire et/ou professionnel. Sélection définitive sur entretien.
- · Accès possible en contrat de professionnalisation ou dans le cadre de la formation continue.

Le Master Entreprise, Transmission et Patrimoine ouvre des perspectives professionnelles variées en matière d'accompagnement des dirigeants de PME en milieu de carrière. De nombreux professionnels peuvent intervenir pour aider les dirigeants à choisir les stratégies adéquates de gestion et de transmission du patrimoine professionnel et privé (préparer l'entreprise en vue de sa transmission, organiser une succession familiale, anticiper la retraite en constituant un revenu...). Cependant, ces professionnels sont souvent spécialisés dans un seul domaine (finance, droit fiscal, droit civil, droit matrimonial, droit des sociétés...) et ont du mal à définir une stratégie englobant à la fois le patrimoine privé, le professionnel et la transmission de l'entreprise. Le Master ETP propose une formation très opérationnelle avec une vision transversale qui permettra au futur diplômé d'avoir une vision globale de ces opérations.

Avec ce Master, vous pourrez exercer un métier passionnant dans un cabinet conseil, auprès d'un expert-comptable, d'un notaire ou d'un avocat, dans un cabinet de gestion de patrimoine, dans une banque (centre d'affaires), dans un cabinet d'assurance spécialisé en entreprise et, pourquoi pas, à termes, à votre compte.

Paul Amadieu et Justine Valette

Responsables pédagogiques du Master ETP

Partenaires







Retrouvez les contacts de l'équipe pédagogique et les détails de cette formation sur www.montpellier-management.fr/formations/